

HORAIRES D'OUVERTURE DÉCHÈTERIE D'ERSTEIN

HIVER

Période de l'heure d'hiver depuis le 29 octobre 2023 jusqu'au 30 mars 2024 inclus



Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	13h-16h55
Mercredi	Fermée
Samedi	9h-11h55 / 14h-16h55
Dimanche	9h-11h55

ÉTÉ

Période de l'heure d'été jusqu'au 27 octobre 2024 inclus



Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	13h-17h55
Mercredi	Fermée
Samedi	9h-11h55 / 14h-16h55
Dimanche	9h-11h55



FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

2024 : Lundi 1^{er} janvier, Vendredi 29 mars, Lundi 1^{er} avril, Mercredi 1^{er} mai, Mercredi 8 mai, Jeudi 9 mai, Lundi 20 mai, Dimanche 14 juillet, Jeudi 15 août, Vendredi 1^{er} novembre, Lundi 11 novembre, Mercredi 25 décembre, Jeudi 26 décembre.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Prochains rattrapages de la collecte lors des jours fériés

Du nouveau dans les modalités de rattrapage des jours fériés.

A compter du 1^{er} janvier 2024, la collecte des ordures ménagères sera maintenue les jours fériés, sauf exceptions.

Les seules exceptions sont :

- 1^{er} janvier
- 1^{er} mai
- 25 décembre

Dans ces 3 cas, la collecte est reportée au lendemain.



Ci-dessous, les jours fériés où la collecte est maintenue :

Vendredi 29 mars, Lundi 1^{er} avril, Mercredi 8 mai, Jeudi 9 mai, Lundi 20 mai, Dimanche 14 juillet, Jeudi 15 août, Vendredi 1^{er} novembre, Lundi 11 novembre, Jeudi 26 décembre.

À LA DÉCHÈTERIE, IL Y A DU CHANGEMENT AUSSI ?

POUR LES PARTICULIERS :

Au 1^{er} janvier 2024, **20 passages par an** seront compris dans la redevance des ordures ménagères.

Chaque passage supplémentaire sera facturé **5€**.

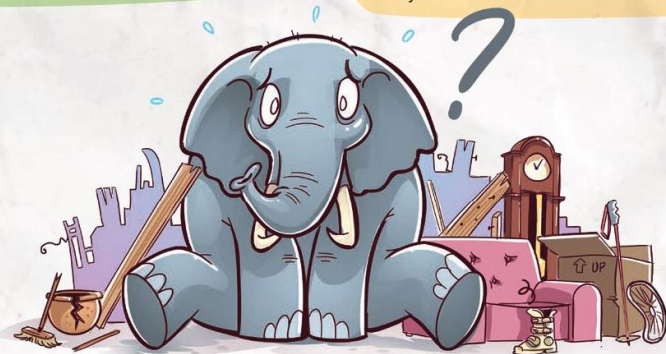
! Pour rappel : le dépôt maximum autorisé par jour est de 3m³.

POUR LES PROFESSIONNELS :

Changement du tarif du m³ : **34€/m³**

Les professionnels pourront accéder au site de la déchèterie aux heures d'ouverture du lundi au vendredi. Le samedi et le dimanche matin restent réservés aux particuliers..

! Pour rappel : le dépôt maximum autorisé par jour est de 3m³.



PRÉSENTATION DES NOUVEAUX AGENTS AU SERVICE DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS :



Sabrine BRUNET,
Chargée de la facturation des déchets ménagers

Elle assure l'accueil physique et téléphonique des usagers.

Elle traite les données et met à jour la base de données qui permet de gérer la facturation de la redevance des ordures ménagères.

André DELEMER,
Agent Technique Polyvalent

Il s'occupe de la gestion des bacs de collecte, des conteneurs de tri et des composteurs (livraison, maintenance et entretien...)

Il remplace ponctuellement les agents de la déchèterie d'Erstein.



Renaud BALDENWECK, Agent déchèterie
Thierry BAECHLER, Agent déchèterie

Ils s'occupent de la gestion du site de la déchèterie et orientent les usagers.



Service Gestion des Déchets Ménagers
2, rue du Couvent - 67150 Erstein
Tél.: 03 88 64 66 71
E-mail : service.om@cc-erstein.fr



Décembre 2023
n° 29



Le Journal du TRI



ÉDITO

2022 : déploiement de la collecte des biodéchets.
2023 : extension des consignes de tri.

Grâce à nos gestes quotidiens pour réduire nos déchets à la source mais aussi en favorisant le tri et le recyclage, nous agissons pour améliorer notre environnement.

2024 : la gestion des déchets ménagers à l'épreuve de la crise énergétique et de l'empreinte carbone !

L'augmentation durable du prix des énergies, et à ces pénuries de matières premières ont des conséquences majeures sur la collecte, le traitement mais aussi sur la valorisation des déchets ménagers. Du côté de nos performances de tri, les derniers résultats sont

encourageants ! Mais il nous faut encore améliorer et augmenter le tri face à ces nouvelles contraintes. Cela implique des adaptations de notre service, de son fonctionnement et de ses tarifs.

Ainsi, au 1^{er} janvier 2024, des changements, décidés par les élus du territoire (dans la gestion des déchets) vont être mis en œuvre. Vous en trouverez tous les détails dans ce numéro.

Pour vous accompagner dans ces changements, le Service Gestion des Déchets Ménagers se tient à votre disposition. Ensemble, nous relèverons ces défis !

Bonne lecture et bon tri à tous !

Stéphane SCHAAL
Président de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

Laurent JEHL
Vice-Président en charge de la Gestion des Déchets.

2024 L'ANNÉE DU CHANGEMENT!

À compter du 1^{er} Janvier 2024, des changements dans la gestion des déchets vont être mis en place :

OUI MAIS
**POURQUOI
CHANGER?!**

ON VOUS
D'IT TOUT!



Le service fait face à l'explosion des tarifs énergétiques.

Une augmentation conséquente des coûts de collecte et de traitement doit nous **responsabiliser davantage**. Voici quelques chiffres pour vous faire une idée de ces augmentations subies en 2023 :

Augmentation des coûts de collecte et traitement

Incinération des déchets ménagers	+29%
Collecte des déchets ménagers	+11%
Collecte et Tri Plastique, Métal, Papiers, Cartons	+18%
Collecte de Verre	+5%
Biodéchets	+38%

Aujourd'hui sur notre territoire, nous trions déjà beaucoup, ce qui permet de recycler bon nombre de matériaux (Verre, Papier/Carton, Plastique/Métal, Biodéchets...).

C'est bien... Mais cela ne suffit plus!

Nos habitudes nous incitent à produire encore trop de déchets, plus que notre environnement ne peut supporter.

Nous devons œuvrer ensemble pour réduire la production de déchets et les valoriser.



**C'EST VRAI
QUE PARFOIS
LE CHANGEMENT
A DU BON!**



Les changements pour la nouvelle année :

1 • Les nouveaux tarifs de la redevance :

Vous habitez dans une maison et vous avez votre propre poubelle

Redevance Annuelle	1 personne	2 personnes	3 pers. et +	Pros
60L	120 €	156 €	-	-
80L	136 €	172 €	208 €	-
120L	169 €	204 €	240 €	236 €
180L	217 €	253 €	289 €	284 €
240L	265 €	301 €	337 €	379 €
770L	-	-	-	1 215 €

Vous habitez dans un immeuble et vous utilisez les poubelles en commun

Foyers en collectifs	1 personne	2 personnes	3 pers. et +
Part fixe annuelle	72 €	108 €	144 €
Professionnel	120L/180L	240L	770L
Part fixe annuelle	139 €	185 €	594 €

10%?
JE VAIS ÉPARGNER
MA POUBELLE
D'ORÉNAVANT!



2 • Une redevance fixe à 26 levées et variable au-delà ;

Dès le 1^{er} janvier 2024, la tarification annuelle de la redevance incitative reposera aussi sur le **nombre de levées**, c'est-à-dire le nombre de fois où le bac à ordures ménagères a été présenté pour la collecte.

Avec une part fixe annuelle à 26 levées, vous pourrez gérer la collecte de votre poubelle selon votre production de déchets.

Au 2^e trimestre 2024, un accès en ligne vous permettra de consulter votre nombre de levées. Le service peut également vous renseigner par téléphone.

**C'EST BIEN
POUR CEUX QUI
PRODUISENT
PEU DE DÉCHETS!**



**ET POUR CEUX QUI PRODUISENT
DAVANTAGE DE DÉCHETS?**

Attention, le camion continuera bien de passer toutes les semaines.

**PAS DE PANIQUE!
LA POUBELLE PEUT-ÊTRE COLLECTÉE
TOUTES LES SEMAINES...**



**...MAIS ATTENTION,
AU DELÀ DE 26 LEVÉES,
LES NOUVELLES COLLECTES
FERONT L'OBJET D'UNE TARIFICATION
COMPLÉMENTAIRE...**



Tarifs à la levée supplémentaire

60L	2 €
80L	3 €
120L	4 €
180L	6 €
240L	8 €
770L	20 €

CITEO

Conception graphique et illustration : Studio la vache qui meuh

ACCÈS AU SITE DE LA DÉCHÈTERIE

La déchèterie du Pays d'Erstein est réservée uniquement aux habitants et professionnels des communes suivantes :

Bolsenheim, Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Erstein, Krafft, Limersheim, Nordhouse, Osthouse, Schaeffersheim, Uttenheim.

La présentation d'une carte d'accès valide reste obligatoire.



Tout remplacement de carte perdue ou endommagée est facturé au tarif de 5€..

COLLECTE SÉPARÉE DES BIODÉCHETS ET COMPOSTAGE FONT BON MÉNAGE!

Le nouveau dispositif de **collecte des biodéchets** en apport volontaire est **complémentaire au compostage** et ne le remplace pas! La pratique du compostage permet également de sortir une partie des déchets de la poubelle.

Elle ne doit donc pas être abandonnée.

Si vous souhaitez vous équiper ou remplacer votre bac à compost, prenez contact avec le Service Gestion des Déchets Ménagers.



COLLECTE DES DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES



Les D.D.M. sont l'ensemble des déchets toxiques, inflammables ou corrosifs produits par les ménages (peintures, solvants, acides, désherbants, etc...). Ces déchets ne peuvent pas être pris en charge dans le cadre de la collecte usuelle des ordures ménagères, ni être déversés au réseau d'assainissement, sans créer des risques pour les personnes et l'environnement.

La prochaine collecte des D.D.M. aura lieu à l'arrière de la déchèterie d'Erstein :

- Le vendredi 17 mai 2024 de 14h à 17h
- Le samedi 18 mai 2024 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Rappel : Afin de ne pas gêner l'accès aux sites de la déchèterie et de la station d'épuration, merci de respecter la file d'attente et d'observer les indications des agents présents.